

# PROSPECTIVE RH

## **INTITULE DE LA FORMATION & REFERENCE FORMATION (CODE)**

**Les délégués du personnel (rôle, attributions et moyens d'actions) (DS 21)**

## **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Connaître le statut, le rôle et les missions des délégués du personnel.

## **PROGRAMME DE LA FORMATION**

Contenu (1<sup>ère</sup> journée)

- I. Le rôle et les attributions des délégués du personnel  
(Les relations avec l'employeur, les salariés et l'inspection du travail, le cas de la délégation unique)
- II. L'exercice des fonctions de délégué du personnel  
(Les moyens d'information, les questions et les réunions avec l'employeur, le registre des délégués)

Contenu (2<sup>ème</sup> journée)

- I. Les moyens d'action des délégués du personnel  
(Les heures de délégation, l'affichage et le local, la communication des délégués)
- II. La protection des délégués du personnel  
La notion de salarié protégé et la protection contre le licenciement  
Le délit d'entrave

## **PUBLIC CONCERNE**

Délégués du personnel titulaires et/ou suppléants  
Membres de la délégation unique du personnel


## **DUREE & DATE DES SESSIONS**


2 jours (nous consulter).


## **PRIX**

850 € H.T par stagiaire

*Pour vous inscrire, retournez nous le bulletin d'adhésion qui se trouve dans la plaquette ou bien téléchargez ce document sur notre site Internet : [www.prospective-rh.com](http://www.prospective-rh.com) ou contactez-nous :*

 04.93.86.50.21

 06.87.26.03.34

 04.93.37.03.05

[contact@prospective-rh.com](mailto:contact@prospective-rh.com)